

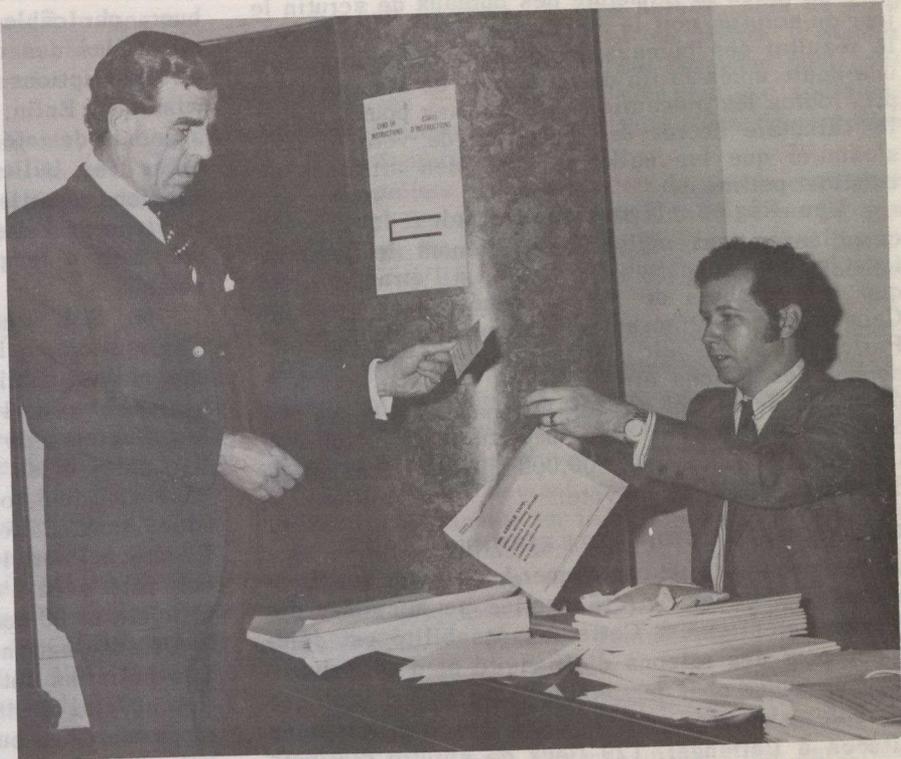
VOTE DES MEMBRES DE LA FONCTION PUBLIQUE À L'ÉTRANGER

Les fonctionnaires ainsi que les personnes à leur charge, soit un total de 3,200 personnes en poste dans les missions diplomatiques, consulaires et commerciales ainsi que dans les bureaux de l'Immigration canadienne répartis dans 83 pays à l'étranger peuvent voter pour la première fois à l'occasion des élections générales fédérales du 30 octobre.

On a ouvert les bureaux provisoires de scrutin lundi dernier, le 16 octobre, heure locale, dans toutes les missions canadiennes à l'étranger, et le scrutin s'est terminé le samedi 21 octobre. Les bulletins sont maintenant en route, soit par courrier diplomatique soit par avion, et parviendront aux présidents d'élection spéciaux (civils) que M. J.-M. Hamel, directeur général des élections au Canada, a chargés d'administrer les votes de toutes les missions rattachées à leurs bureaux ainsi que ceux des unités des Forces canadiennes.

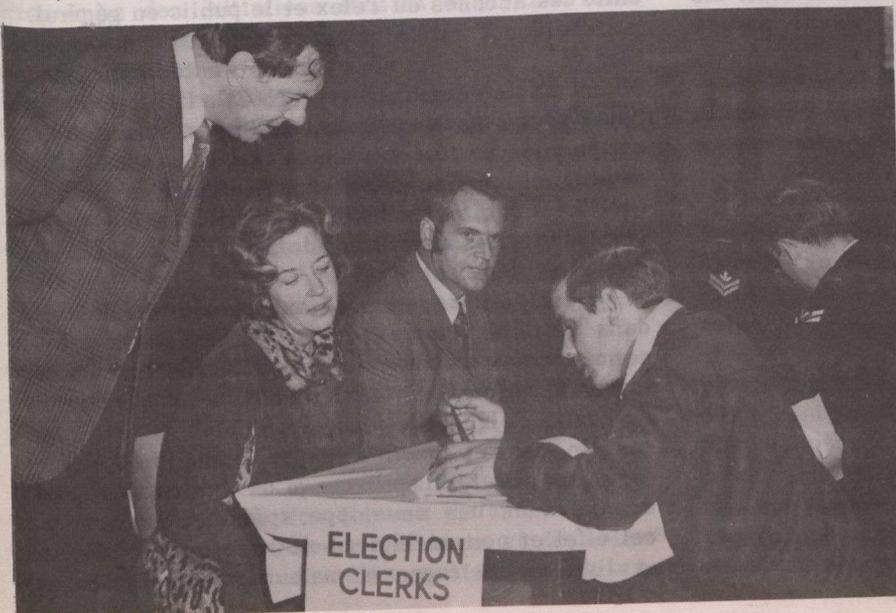
Afin que les présidents d'élection spéciaux puissent les intégrer au résultat des élections générales, toutes les enveloppes extérieures contenant les bulletins sont vérifiées, dès leur réception, par recouplement avec les listes des électeurs de la mission ou de l'unité; cette mesure a pour objet d'établir l'admissibilité des électeurs. Les enveloppes sont rangées dans la boîte correspondant au district électoral approprié (il y en a 264), où les bulletins seront comptés.

A compter de 9 h, heure locale, le mercredi 25 octobre, sous la direction des présidents d'élection



M. J.H. Warren, haut-commissaire du Canada à Londres, remet son bulletin de vote à M. J.R. Rochon, président d'élection adjoint au bureau spécial de scrutin de la Maison du Canada à Londres.

spéciaux, des équipes de scrutateurs nommés par les trois partis politiques les plus importants et désignés comme fonctionnaires électoraux par le directeur général des élections commenceront à compter les résultats pour les divers candidats en lice selon leur district électoral respectif. Le résultat sera communiqué, sous le sceau du secret, au directeur général des élections par les présidents d'élection spéciaux au titre du vote réuni des Forces canadiennes et des fonctionnaires. Les résultats seront réunis pour constituer l'ensemble des voix allant aux



Trois électeurs civils en poste en Allemagne à un bureau de scrutin militaire de la base des Forces canadiennes de Lahr. De gauche à droite: M John Hudson, du Conseil de recherches pour la défense, et sa femme Audrey, tous deux d'Ottawa; M. Clyde DeMone, fonctionnaire aux A. et S. d'Halifax; les caporaux Yvon Babin et Yves Bernier, préposés du bureau du scrutin.